



Didier MARTIN
Préfet de la région Pays
de la Loire et de la Loire-
Atlantique

« 2022 fut une année intense dans le domaine maritime. En qualité de préfets coordonnateurs de la façade Nord Atlantique-Manche Ouest, avec le préfet maritime de l'Atlantique, nous avons co-construit avec les collectivités territoriales et les acteurs du territoire, le plan d'action du document stratégique de façade. Ce plan ambitieux et opérationnel décline, à partir d'une centaine d'actions concrètes, les ambitions maritimes de la Nation notamment pour les énergies marines renouvelables et met en œuvre les engagements internationaux de la France en matière de protection des milieux marins.

En qualité de préfet, autorité compétente en matière de réglementation des pêches maritimes, j'ai mis en œuvre les mesures d'accompagnement de la flotte de pêche en Pays de la Loire, impactée par l'augmentation des prix du carburant après la crise COVID qui avait fragilisé l'ensemble de cette filière. »



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



Sandrine SELLIER-RICHEZ
Directrice interrégionale



Yann BECOUARN
Directeur adjoint



Éric VASSOR
Directeur adjoint



Alexandre ÉLY
Directeur adjoint

La direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (DIRM NAMO) est chargée de la conduite des politiques de l'État en matière de développement durable de la mer, de gestion des ressources et de régulation des activités maritimes.

Elle fait partie du réseau des quatre DIRM créées en 2010 (Manche Est-mer du Nord, Nord Atlantique-Manche Ouest, Sud Atlantique et Méditerranée).

Elle travaille étroitement avec les différents préfets de l'interrégion et notamment les préfets des régions Bretagne et Pays de la Loire, le préfet maritime de l'Atlantique et le préfet coordonnateur de bassin.



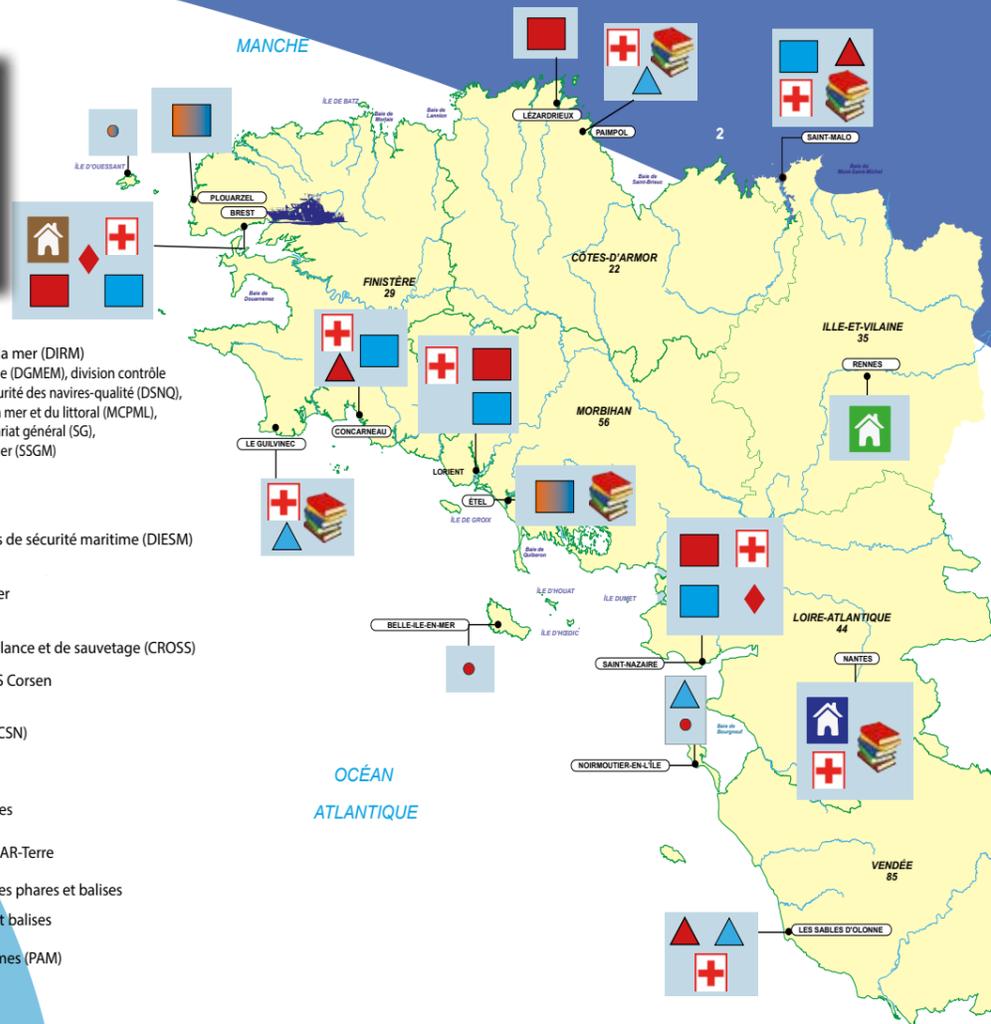
Sophie ROUX
Secrétaire général

Le secrétariat général (SG) de la DIRM pilote la gestion des ressources humaines, la programmation et le suivi de l'exécution des budgets et de l'immobilier de la DIRM, en lien avec les services. Il assure le suivi des effectifs et des actions de formation. Il conduit la politique hygiène et sécurité, veille à la prévention des risques et à la qualité de vie au travail notamment par le biais du versement des prestations d'action sociale, de l'aménagement des postes de travail, du suivi de la médecine de prévention et l'application de modalités de travail particulières dont le télétravail.

28 nouveaux agents ont rejoint la DIRM en 2022. Parmi eux, Élodie Le Rhun, secrétaire générale adjointe, qui, avec son équipe, gère les 362 équivalents temps-plein (ETP) de la DIRM, soit 11 corps et 30 grades, ainsi que 83 agents de la Marine nationale en CROSS et 128 ETP en LPM (hors DIRM).

La DIRM NAMO :
26 implantations
23 communes
2 régions,
6 départements

- Siège de la Direction interrégionale de la mer (DIRM)
Division gens de mer enseignement maritime (DGMEM), division contrôle des activités maritimes (DCAM), division sécurité des navires-qualité (DSNQ), mission de coordination des politiques de la mer et du littoral (MCPML), cellule communication-études (CCE), secrétariat général (SG), service interrégional de santé des gens de mer (SSGM)
- Division pêche et aquaculture (DPA)
- Division infrastructures et équipements de sécurité maritime (DIESM)
- SSGM : service de santé des gens de mer
- Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS)
● CROSS : tour radar du CROSS Corsen
- DSNQ : centre de sécurité des navires (CSN)
▲ Antenne de CSN
- DIESM : subdivision des phares et balises
◆ Centre de stockage POLMAR-Terre
▲ Antenne de subdivision des phares et balises
● Autre site des phares et balises
- DCAM : patrouilleur des affaires maritimes (PAM)
- Lycée professionnel maritime (LPM)



Agir pour la sobriété énergétique et l'éco-responsabilité

Des actions tout au long de l'année 2022

Le SG, en lien avec l'ensemble des services, poursuit sa démarche d'amélioration du patrimoine immobilier de la DIRM et ses actions en faveur de la transition environnementale. Parmi les actions 2022 :

- Recensement du parc immobilier pour réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m² (décret éco-énergie tertiaire : baisse de 40 % d'ici 2030, 60% d'ici 2050).
- 1^{er} bilan d'émission de gaz à effet de serre pour identifier puis réduire les émissions des sources d'énergie fixes et mobiles.
- Signature de la charte éco-Watt suivie de mesures de sobriété énergétique pour tous les sites.



Le nouveau bâtiment du Centre d'Appui au Contrôle de l'Environnement Marin (CACEM), est financé par le plan de relance territorial de l'État. Créé en 2015, le CACEM, dédié à la protection de l'environnement marin, est hébergé au CROSS Étel.



Des travaux de rénovation énergétique ont été financés dans différents sites grâce au plan de résilience de l'État :

- isolation de la toiture et remplacement des fenêtres à Brest.
- installation de pompes à chaleur à Étel.



La DIRM engage la restauration du phare de Tévenec (raz de Sein, Finistère). Cette démarche s'inscrit dans une politique générale de préservation et de valorisation du patrimoine, pilotée le plus souvent avec des partenaires locaux.

Côté mobilité, le CROSS Étel a été sélectionné comme site pilote dans le cadre de l'élaboration du plan de mobilité du pôle ministériel, lequel sera diffusé au premier semestre 2023 et proposera des actions de mobilité durable à l'échelle d'un périmètre géographique multi-sites.

la DIRM NAMO a lancé des enquêtes pour verdir sa flotte de véhicules avec les contraintes inhérentes à l'étendue de son périmètre ainsi qu'à ses missions qui nécessitent des déplacements fréquents dont les distances ne peuvent être toutes couvertes par des véhicules électriques.

LES CHIFFRES-CLÉS

1 055 600 Kilomètres parcourus en voiture
770 000 litres de fioul consommés par le patrouilleur et les baliseurs

1350 jours de formation
14 agents promus au choix et 4 promus par concours

BOP* 205 : 5 millions €, BOP 217 : 118 316 €,
BOP 723 en fonctions des besoins



Estelle GODART
Coordination des politiques
de la mer et du littoral

Planification maritime



Jérôme PERES
Contrôle des activités maritimes

La DIRM NAMO anime le réseau des acteurs de la mer et du littoral pour promouvoir une vision d'ensemble des espaces maritimes et littoraux et des politiques publiques susceptibles d'impacts sur l'espace maritime. Elle coordonne la gestion et la protection du littoral et la planification des activités en mer.

Le plan d'action du DSF* NAMO adopté

La signature des préfets coordonnateurs de façade marque le point d'aboutissement de l'élaboration du premier cycle de planification maritime piloté par la DIRM.

Il est co-construit avec les élus et les acteurs socio-économiques de Bretagne et des Pays de la Loire au sein du conseil maritime de façade. Il promeut et facilite l'émergence des projets portant sur la croissance bleue, la transition écologique des activités maritimes et veille à la protection du milieu marin. Sa mise en œuvre a démarré au travers de partenariats actifs, notamment avec les collectivités locales.

* Le document stratégique de façade décline, à l'échelle locale, la politique maritime de la France en application des directives cadres européennes.

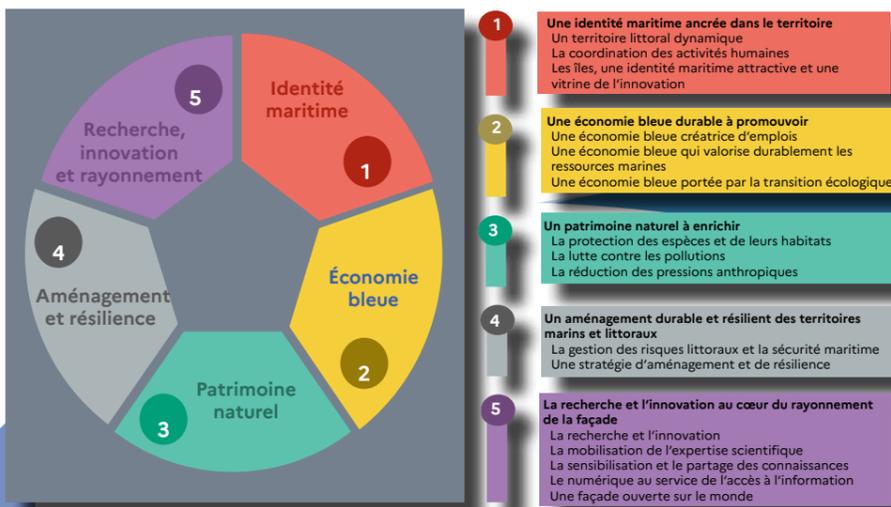
<https://www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr/documents-adoptes-r343.html>



Le Parc éolien offshore au large de Saint-Nazaire a été inauguré en 2022

© Marc OTTINI

PLAN D'ACTION DU DSF NAMO



Protection de la biodiversité

La DIRM intervient aux différentes étapes de la démarche des analyses risques pêche.

Ces analyses des risques d'atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000 en mer pour la pêche professionnelle* appelées « analyses risque pêche » permettent d'évaluer les incidences des activités de pêche professionnelle sur les habitats marins comme le maërl ou les herbiers de zostères et d'identifier les évolutions à apporter aux pratiques de pêche, en concertation avec les pêcheurs concernés (fermeture de certains secteurs, suivis scientifiques, sensibilisation, etc). Ces travaux sont en cours ou déjà finalisés pour la moitié des sites concernés.

Compte tenu de l'importance de ces habitats naturels marins, le plan de surveillance et de contrôle de l'environnement marin 2022/2023 de la DIRM fixe des objectifs de contrôle spécifiques sur les secteurs à enjeux des départements bretons et ligériens.

*Rendues obligatoires au sein des sites Natura 2000 par la loi dite « biodiversité » du 08/08/2016

Le Thémis affecté à Brest

La DIRM a préparé l'accueil du patrouilleur des affaires maritimes (PAM) Thémis basé au port militaire de Brest suite à la réorganisation du dispositif de surveillance et de contrôle des affaires maritimes*.



Le patrouilleur intervient désormais de la Manche jusqu'au golfe de Gascogne. Il participe aux objectifs de contrôle en mer des pêches maritimes mais aussi au contrôle de l'environnement marin, par exemple sur les sites d'extraction de granulats marins.

*La réforme, intervenue en novembre 2021, a conduit à l'affectation de quatre patrouilleurs en France pour permettre d'assurer une capacité de couverture de l'ensemble des eaux métropolitaines.

ZOOM sur le Fonds d'intervention maritime (FIM) piloté par le secrétariat d'État chargé de la Mer

Les objectifs soutenus par le FIM dans l'interrégion portent sur l'aménagement et la dépollution du littoral, la restauration du patrimoine, les zones de mouillages propres, la déconstruction de navires abandonnés, la protection de la ressource, les navires propres, de nouveaux services numériques pour les loisirs nautiques.

La DIRM finance directement 12 projets ancrés dans les territoires, à hauteur de 3,6 M€. Elle porte aussi en propre la restauration du phare de Tévenec (raz de Sein).

Tribunal maritime de Brest : une juridiction répressive spécialisée

La DIRM assure le rôle d'interlocuteur unique auprès du procureur de la République près le tribunal judiciaire de Brest depuis l'installation du tribunal maritime* en 2015. Plus de mille avis techniques sur des procédures d'infractions ont été produits en collaboration avec les DDTM/DML de l'inter-région Bretagne et Pays de la Loire.

Le 4/10/2022, la DIRM a organisé une journée technique régionale d'information sur les attributions du tribunal maritime de Brest. Une cinquantaine d'agents issus de nombreux services de contrôle de l'État y ont participé.



*Juridiction spécialisée qui juge les délits maritimes et les contraventions connexes concernant la navigation et la sécurité maritime.

LES CHIFFRES-CLÉS

- 114 actions dans le plan d'action du DSF
- 5 M€ de FIM pour accompagner le plan d'action du DSF
- 3 099 contrôles des pêches sur la façade Manche Ouest/Atlantique coordonnés par la DIRM NAMO :
 - 575 contrôles en mer et aériens
 - 2 524 contrôles à terre (débarquement et filière)
 - 106 sanctions administratives

Accompagner les gens de mer et les activités maritimes



Yves TERTRIN
Gens de mer enseignement maritime



Frédéric SAUNIER
Santé des gens de mer



François PETIT
Pêche et aquaculture



Anne RICHARD
Cellule communication-études

La DIRM NAMO encadre les activités maritimes et met en œuvre des aides publiques pour les affaires maritimes et la pêche afin d'accompagner le secteur. Elle mène des actions en faveur de l'emploi maritime et des gens de mer et encadre la formation professionnelle maritime. Son Service de Santé des Gens de mer vérifie l'aptitude médicale à la navigation maritime et assure le suivi de santé au travail des marins.

La DIRM prépare la mise en place du nouvel outil numérique pour la délivrance des brevets de formation professionnelle maritime

La DIRM délivre les brevets de formation maritime des marins qui leur permettent de naviguer (commandant, mécanicien, marin, etc.) et de valider leurs compétences sur tout un ensemble de spécialités (lutte contre l'incendie, soins médicaux à bord des navires, etc.).



© Laurent Mignaux / Terra

Elle prépare l'ouverture au niveau national du service numérique CAPQUALIF qui facilitera les demandes de titres des marins en les orientant vers la bonne autorité de délivrance et automatisera le contrôle et la délivrance d'un grand nombre de titres de formation maritime.

Le groupe de réflexion des médecins du Service de Santé des Gens de Mer (SSGM)

Mis en place en 2022, le groupe de pairs du service de santé permet de partager des situations difficiles ou emblématiques, d'enrichir les connaissances et d'harmoniser les pratiques des 10 médecins des gens de mer de la DIRM, dans le respect des règles déontologiques.

Ces échanges confraternels permettent aux médecins du service de santé de renforcer leur coopération en apportant un enrichissement mutuel. Ils concourent aussi à rompre l'isolement de professionnels souvent éloignés les uns des autres compte tenu du maillage territorial de service à l'utilisateur.

ZOOM sur la dématérialisation des autorisations de pêche maritime

Pour améliorer son efficacité administrative, la DIRM poursuit le travail de dématérialisation des demandes d'autorisation des pêches maritimes.

4 régimes d'autorisations, sur la dizaine de régimes existants, bénéficient déjà d'une procédure dématérialisée.



Le site internet de la DIRM NAMO fait peau neuve

Le nouveau site améliore l'accès :

- à l'information maritime pour tous les acteurs de l'interrégion
- aux services, notamment dématérialisés, de la DIRM.

Plan de relance : 6 actions de promotion des métiers de la pêche et de l'aquaculture

La DIRM développe une plateforme dématérialisée d'information sur l'enseignement et les métiers de la pêche et des cultures marines, en lien avec les DRAAF*.

Au travers de vidéos immersives 360° filmées dans les lycées professionnels maritimes (LPM) et en entreprise, l'outil permet aux collégiens et à leurs familles de découvrir, comme s'ils y étaient, la vie quotidienne dans un LPM, avec les simulateurs de navigation ou de moteurs marins, les ateliers de soudure ou de travaux électriques, les stages embarqués, mais aussi les métiers des marins et des conchyliculteurs.

* Les 5 autres actions sont menées par le Centre européen de formation continue maritime, le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de la Loire, le lycée professionnel de Guérande, le LPM de Saint-Malo et le Syndicat de la truite d'élevage en Bretagne

La DIRM NAMO a utilisé le portail et les casques de réalité virtuelle en février 2023 à la Compétition des métiers de Saint-Brieuc



Le stress post-traumatique des marins

En 2017, une étude sur l'état de stress post-traumatique montrait que les marins seraient davantage touchés que la population générale.

La DIRM a alors établi un lien avec le centre hospitalier de Saint-Nazaire pour orienter et offrir aux marins une prise en charge psychologique rapide suite à un événement de mer (accident à bord du navire, naufrage, etc.).



La Covid-19 a multiplié le besoin de soutien psychologique pour des marins en souffrance. Le Centre Ressource d'Aide Psychologique En Mer (CRAPEM) a été créé à Saint-Nazaire en 2021 afin de répondre à ce besoin.

Soucieuse de pouvoir repérer précocement les situations de stress post-traumatique, l'équipe du SSGM de la DIRM a bénéficié en 2022 d'une formation spécialisée pour répondre à ces problématiques complexes. Elle a permis d'accroître les connaissances, d'échanger entre collègues sur le sujet et de renforcer les liens entre la DIRM et le CRAPEM.

Soutien des pêcheurs et conchyliculteurs touchés par la hausse du coût du carburant et la baisse des quotas

La DIRM a instruit les demandes d'aides des marins-pêcheurs et des conchyliculteurs :

- visant à compenser la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, notamment du gazole, en complément des aides versées à la pompe. Le soutien est prolongé à ce stade avec des demandes qui seront instruites jusqu'à l'été 2023,
- au titre du dispositif d'arrêt temporaire, introduit pour compenser la perte d'activité due à la forte réduction des quotas de pêche suite aux mesures de gestion de la ressource halieutique fixées par l'Union européenne. Les navires ont pu arrêter leur activité entre 45 et 90 jours en 2022 et bénéficier d'une compensation financière.

La DIRM mobilisée sur le secteur de la pêche suite au Brexit

Le retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) a entraîné la mise en œuvre de mesures d'accompagnement pour le secteur de la pêche qui ont mobilisé la DIRM tout au long de l'année 2022 :

- suivi des négociations sur la délivrance des autorisations de pêche et sur les règles d'activité des navires,
- instruction des demandes d'aides financières aux entreprises pour leurs navires arrêtés et pour le plan d'accompagnement individuel des entreprises,
- mise en œuvre de l'accord de Brexit pour tous les navires de pêche fréquentant les eaux de Jersey et Guernesey.

LES CHIFFRES-CLÉS

736 élèves en formation initiale dans 5 LPM
14 586 titres de formation délivrés
483 183 heures de formation continue pour les gens de mer
47 demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE)
15 915 visites médicales de marins

1 350 demandes d'aide gazole
255 demandes d'arrêt temporaire pêche sole et Brexit
48 décisions de réservation de capacités de pêche des navires (jauge et puissance)
37 décisions délivrant un permis de mise en exploitation de navires de pêche
1 196 autorisations européennes ou nationales des pêches
883 autorisations de pêche au titre des réglementations régionales
4 376 décisions liées à la pêche de loisir du thon rouge
67 autorisations de pêche scientifique



Myriam SIBILLOTTE
CROSS Corsen



Nicolas AUGER
Infrastructures et équipements de sécurité maritime

Sécuriser les espaces maritimes



Yves VINCENT
Sécurité des navires-Qualité



Nicolas Renaud
CROSS Étel

La DIRM NAMO assure la sauvegarde de la vie humaine en mer et agit pour prévenir les risques et les pollutions du milieu marin.

100 commissions régionales de sécurité (CRS) en 12 ans

La CRS a été instaurée à la création de la DIRM NAMO en 2010. Elle correspond au regroupement des CRS de Nantes (créée en 1969) et de Rennes (créée en 1985).

Cette commission consultative étudie les plans et documents des navires professionnels construits, transformés ou importés sur la façade maritime, en vue d'autoriser leur mise en service. Elle réunit des membres de l'administration (inspecteurs de la sécurité des navires, médecin des gens de mer, agence nationale des fréquences, inspection du travail, etc.) et des professionnels du secteur maritime (chantiers navals, armateurs, représentants des marins, etc).



En 12 ans, la CRS a émis un avis favorable pour la mise en service de plus de 800 navires.

Une startup d'État pour le contrôle des pêches

Le Centre National de Surveillance des Pêches (CNSP), installé au sein du Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) Étel, poursuit ses efforts d'innovation et de développement d'un système d'information, de coordination et de pilotage du contrôle des pêches. Ce système appelé Monitor Fish a été pérennisé en 2022 et ses concepteurs intégrés dans une Startup de l'État portée par la Fabrique Numérique de l'Écologie (beta.gouv.fr)

Monitor Fish va donc être complété pour renforcer les contrôles de l'environnement marin et faciliter les échanges d'informations avec les équipes de contrôle en mer comme sur le littoral.

Retrait progressif du mercure dans les phares

Le mercure sert à faire tourner les lourdes optiques des phares à longue portée avec un minimum d'énergie. Compte tenu de la sensibilité de ce produit, de la nécessaire protection des agents et de l'environnement, la DIRM limite l'utilisation du mercure dans ses phares par différentes mesures :

- mise en œuvre d'alternatives, lorsque cela est possible (rotation à bain d'huile, feux industriels, modification des dispositifs de signalisation). Quatre phares sont en cours d'équipement alternatif, tout en respectant l'apparence du patrimoine bâti,
- limitation des stocks de mercure,
- travail sur les modes et conditions d'intervention des agents,
- connaissance et traçabilité liées à l'usage du mercure.



Travaux de la lanterne du phare de la Vieille (Finistère)

3 680 navires de la façade concernés par le permis de navigation illimité

Depuis janvier 2022, les navires professionnels de moins de 24 m (en dehors des navires à passagers) peuvent bénéficier d'un permis de navigation illimité. Il est remis par les centres de sécurité des navires (CSN) à l'issue d'une visite dite de passation.

Ce nouveau dispositif correspond à une démarche interministérielle de basculement des contrôles périodiques par l'État vers des contrôles *a posteriori* ciblés, en fonction des profils de risque des navires. La responsabilisation des armateurs, chargés de l'entretien régulier de leurs navires, est ainsi renforcée.

Plus de 700 permis de navigation illimités ont été délivrés par la DIRM en 2022. Avec 3 680 navires concernés, la réforme devrait s'étaler sur au moins cinq ans, avec une baisse attendue du nombre de visites effectuées par les CSN à partir de 2025.

CROSS Corsen : 40 ans de veille pour surveiller, préserver, sauver

Inauguré le 20/12/1982, le CROSS Corsen coordonnait en moyenne à l'époque une opération de secours ou d'assistance en mer par jour. Aujourd'hui, en moyenne, le centre coordonne 6 opérations par jour. Soit un total de 36 000 opérations depuis 40 ans. S'y ajoutent 2 millions de contacts obligatoires avec les navires de commerce empruntant le fameux « rail d'Ouessant » renforçant considérablement la sécurité de la navigation.

Le travail du quotidien est aussi orienté sur la détection de situations de navigation dangereuse afin de protéger l'environnement. En 40 ans, le nombre de détections de rejets en mer a été multiplié par 10. La recherche de paternité d'un rejet s'améliore grâce aux évolutions techniques pour détecter, analyser et poursuivre tout acte illicite.

À disposition du préfet maritime de l'Atlantique, son autorité opérationnelle, la DIRM assurant l'autorité organique, le CROSS a vu ses missions se structurer et se professionnaliser de manière considérable. Sa création en 1982 résulte directement du naufrage de l'Amoco Cadiz.



Route du Rhum 2022 : 12^{ème} édition sous haute surveillance

Le départ de cette course mythique a nécessité une organisation spécifique, compte tenu de la présence de 138 compétiteurs (un record depuis 1978) et d'un nombre important de plaisanciers.

Le CROSS Corsen a mobilisé de nombreux renforts et accueilli au PC opérations une équipe du SAMU, des pompiers et l'Association Départementale des Radioamateurs au Service de la Sécurité Civile. Les bénévoles de la SNSM étaient présents en nombre sur le plan d'eau et sont intervenus sur 6 opérations de sauvetage ou d'assistance.

La DIRM a ouvert le phare du cap Fréhel aux équipes d'organisation et des agents ont participé au stand du secrétariat d'État chargé de la Mer sur le village de la manifestation à Saint-Malo.

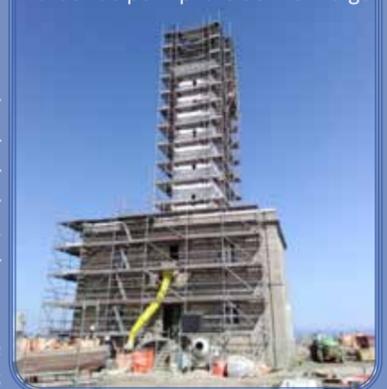
Recherche partenaire pour site exceptionnel

Les évolutions technologiques permettent de libérer de l'espace dans les phares et leurs ensembles immobiliers. Ces espaces, localisés dans des lieux exceptionnels, sont mis à la disposition de partenaires qui s'engagent à préserver le patrimoine ou l'environnement, promouvoir le tourisme et la culture ou même valoriser financièrement le patrimoine de l'État.

Le Conservatoire du littoral tient une place éminente dans ces partenariats : au titre du programme « caps et îles », 11 sites lui ont été transférés en Bretagne. Quelques projets emblématiques : la rénovation du phare des Poulains à Belle-Île-en-mer ou du phare du Stiff à Ouessant, la réfection de l'ancien phare de l'Île Vierge également dans le Finistère, en lien avec le ministère de la Culture, les collectivités territoriales et les associations locales.

12 ans après le lancement du partenariat, le bilan est très positif et démontre la capacité des parties prenantes à développer des visions intégrées pour les espaces publics littoraux. Ces réussites sont autant d'incitations à poursuivre et amplifier cette collaboration et à faire émerger d'autres projets.

Travaux au petit phare de l'île Vierge



LES CHIFFRES-CLÉS

378 procès verbaux de CRS

5 755 opérations de secours coordonnées par les CROSS
11 771 personnes impliquées

2 869 aides à la navigation

93 % de taux de disponibilité des aides à la navigation

263 348 visites de phares ouverts au public

Baisse de 26 % du stock de mercure (-221 kg)

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest (DIRM NAMO)
2 boulevard Allard, BP 78749, 44187 NANTES CEDEX 4

Tél. : 33 (0) 2 40 44 81 10 - Fax : 33 (0) 2 40 73 33 26
dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Sandrine SELLIER-RICHEZ, directrice

CONCEPTION/RÉALISATION GRAPHIQUE
©DIRM NAMO/CCE - Février 2023